
Les frais de véhicule : les options possibles - DISTANCIEL

Objectifs :

Identifier l'ensemble des règles fiscales applicables aux véhicules
Choisir la meilleure option en fonction de ces règles et de ses contraintes

Public concerné et prérequis :

Tout public - Hors cabinet comptables et collaborateurs comptables
Connaître les règles de base de la comptabilité des BNC et/ou avoir suivi la formation " L'essentiel de la comptabilité des BNC (Niveau 1) "

Intervenant(s) : ARAPL Provence et Var

Qualification des intervenants :

Technicien expert en comptabilité et fiscalité

Moyens pédagogiques et techniques :

Déroulement de la formation sur l'application Teams
Démonstration et réalisation d'exercices
Echanges interactifs en direct uniquement (pas de tchat)
Transmission par email d'un support de cours (à imprimer de préférence)
Connexion internet efficiente

Durée de la formation : 3 heures.

Nombre de participants maximum : 6 stagiaires.

Programme :

Le financement du véhicule : devenir propriétaire ou locataire
Les particularités du véhicule en propriété : patrimoine privé ou professionnel
La location du véhicule : plafonnement des loyers, TVA, frais déductibles, plus ou moins-value de cession
Les forfaits : conditions générales d'option, forfait BNC, forfait BIC
Les frais de véhicule au "réel" dans le cas d'un exercice complet
Frais de véhicule et exercice en société
Taxe sur les véhicules de société

Modalités d'évaluation des acquis :

Bilan oral de la journée
Questions / Réponses

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Avoir un ordinateur avec caméra et micro intégré ou/ casque audio, webcam,

Bloc-note, stylo

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2nd semestre 2025

Conditions tarifaires :

Adhérents ARAPL Provence et Var

Tarif HT : 0,00 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 0,00 €

Non-adhérents ARAPL Provence et Var

Tarif HT : 75 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 90 €